



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : snu68@snuipp.fr

Lundi 31 mai 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1500>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

SOMMAIRE

- 1) La nouvelle de la semaine.**
- 2) Attention danger : Rentrée scolaire 2011 : ce que nous préparent le Ministère et les IA.**
- 3) Groupe de travail « cas particulier et priorité » du 2^{ème} Mouvement le 11 juin 2010 à l'Inspection Académique.**
- 4) Consignes du SNUipp pour les évaluations fin GS et CP.**
- 5) Carte scolaire : une enquête à remplir.**

1) La nouvelle de la semaine.

Rentrée 2011 : 17 000 suppressions de postes dans l'Education Nationale dont 8000 dans le premier degré.

2) Attention danger : Rentrée scolaire 2011 : ce que nous préparent le Ministère et les IA.

Quand les IA et les Recteurs doivent préparer la Carte Scolaire ...

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient de charger les rectorats et les Inspections d'Académie de l'aider à préparer les retraits de postes pour la rentrée 2011.

Le « volume » des retraits de postes ne doit plus seulement « descendre » du ministère, il doit aussi « remonter » du terrain...

Un mode d'emploi et un calendrier ont été fournis par le ministère aux recteurs et IA afin de leur donner des pistes de travail...

Voici les propositions d'économies de postes proposées aux IA.

1) Augmenter la taille des classes.

L'objectif chiffré est d'une remontée de 0,6 ou 0,7 élèves par classe, ce qui représente 6000 à 7000 postes.

Le ministère compte y parvenir en augmentant la taille des écoles (fusion), en augmentant les seuils d'ouverture et en prenant en compte des entités plus larges que les écoles (exemple : nombre d'élèves à l'échelle d'une commune).

[Le document du Ministère sur cette proposition](#)

2° Réduction du besoin de remplacement.

La formation continue est la principale variable d'ajustement du remplacement. **Il est envisagé de développer des sessions de formation en dehors du temps scolaire (le mercredi après-midi) ou pendant les vacances scolaires.**

Est ensuite évoqué le recours systématique à des non-titulaires et des vacataires pour assurer les remplacements de courte durée ou pour faire face aux pics d'absences.

Des objectifs chiffrés sont donnés :

80 % de non-titulaires pour des remplacements de moins de 2 jours ; 50 % de 3 à 5 jours ; 25 % entre 6 et 10 jours.

[Le document du Ministère sur cette proposition](#)

3° Baisse de la scolarisation des enfants de deux ans.

Peu de marges. Il n'y a plus que 11,6 % d'enfants de moins de 3 ans scolarisés dans le public et la baisse tendancielle de ce taux est déjà inscrite dans les prévisions d'effectifs.

Il est demandé de ne pas tenir compte du nombre de moins de 3 ans scolarisés dans la détermination des seuils d'ouverture.

Lorsque les départements n'utilisent plus de seuils d'ouverture en maternelle, le ministère fixe les seuils suivants : 27 élèves en éducation prioritaire, 32 hors éducation prioritaire.

[Le document du Ministère sur cette proposition](#)

4° Les postes hors-classes : RASED, conseillers pédagogiques.

Le ministère présente la nouvelle organisation de la semaine scolaire comme dégageant l'équivalent de 16 000 postes d'enseignants dédiés à aider les élèves qui en ont le plus besoin.

1248 emplois de RASED ont été conservés en surnuméraire alors que 3000 suppressions d'emploi étaient inscrites au budget. **Le ministère demande que la contribution des enseignants spécialisés des RASED évolue...**

Plusieurs scénarios sont envisagés :

- suppression des seuls maîtres G (non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe) et poursuite de la politique de sédentarisation des maîtres E dans les écoles où la difficulté scolaire se manifeste le plus (sans économie) ;
- suppression des maîtres G et des maîtres E ; pour ces derniers, il convient d'estimer quel est le besoin de maîtres E maintenus en « surnuméraires » dans les écoles, voire dans des structures ad hoc (milieu rural par exemple) ;
- un troisième scénario intègre, en plus du scénario précédent, la mise en extinction des psychologues scolaires.

Il est demandé de procéder à un examen de l'activité des conseillers pédagogiques et de leur productivité.

[Le document du Ministère sur cette proposition](#)

5° Intervenants extérieurs en langue vivante et assistants étrangers dans le 1^{er} degré.

Il y a 1 059 emplois d'assistants étrangers et 1475,5 emplois d'intervenants extérieurs. **Le ministère envisage une économie de l'ordre d'un millier d'emplois.**

Nous nous sommes procurés le diaporama du Ministère que vous trouverez ci-dessous.

Certaines diapos intéressantes vers la fin ... pour avoir une idée de ce qui nous attend l'an prochain...

[LE DIAPORAMA](#) Cliquez sur le lien puis sur les diapos pour les faire défiler.

3) Groupe de travail « cas particulier et priorité » du 2^{ème} Mouvement le 11 juin 2010 à l'Inspection Académique.

Le vendredi 11 juin 2010 a lieu entre l'IA et les organisations syndicales un groupe de travail « cas particuliers et priorité du mouvement » où seront étudiés tous les courriers spécifiques des collègues concernant le 2^{ème} mouvement (demande de priorité, situation d'écoles particulières....).

Les collègues qui ont fait une demande de « cas particulier et priorité » peuvent nous envoyer le double de leur courrier afin que les délégués du SNUipp 68 puissent les soutenir.

4) Consignes du SNUipp pour les évaluations fin GS et CP.

Evaluations départementales avec une organisation matérielle problématique due aux passations individuelles.

Consignes du SNUipp :

- à passer si elle doit être considérée comme une aide ou un outil pour les enseignants,
- pour les passations individuelles si difficultés, demander à votre IEN du personnel supplémentaire,

Si pas de personnel disponible

- pas de saisie des résultats ni de transmission aux IEN.

5) Carte scolaire : une enquête à remplir.

Rappel : le CTPD aura lieu le mardi 15 juin et le CDEN le jeudi 16 juin

Si vous avez enregistré le document "base élèves" vous pouvez nous le renvoyer tel quel.

- [Formulaire internet enquête carte scolaire](#)

- Enquête carte scolaire [au format Word](#) à remplir et [renvoyer par courriel](#) au SNUipp

- Enquête carte scolaire [au format PDF](#) à imprimer et à renvoyer par courrier postal au SNUipp 68 19 bd Wallach 68100 MUHLOUSE.

[Seuils d'ouverture et de fermeture](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>